



PÔLE ÉDUCATION ACCUEIL SPÉCIALISÉS

Institut Éducatif et Professionnel Spécialisé

IME - IEPS

Ouvert en 1969, l'institut médico-éducatif est le premier établissement créé par l'AFPJR.

L'IEPS accompagne 60 adolescents en situation de handicap afin de développer leur autonomie et favoriser leur inclusion dans leur environnement.

Depuis 2017, l'IEPS fait partie du pôle Éducation Accueil Spécialisé qui regroupe une MAS, un IME, un SESSAD et un centre de formation.

Implanté sur un site de 5 hectares à Saint Jeannet, ce regroupement permet de mutualiser et d'optimiser les moyens en offrant des conditions d'accueil de qualité.

L'IEPS est autorisé et financé par l'État (Agence Régionale de Santé).

L'IEPS a pour mission d'accompagner, après orientation par la MDPH, des adolescents en situation de handicap dans leur projet de vie social et professionnel.

L'IEPS accueille, en semi-internat ou en internat, des jeunes de 14 à 20 ans, filles et garçons, porteurs de handicap mental avec ou sans troubles associés.

C'est à partir du projet personnalisé élaboré conjointement entre le jeune, sa famille et l'établissement que le parcours se construit en tenant compte de ses potentialités, de son rythme et de son projet.

Ce parcours s'articule autour de trois axes :

- **Pédagogique**
- **Éducatif**
- **Thérapeutique.**



60

Personnes accompagnées
dont 25 en internat
et 35 en semi-internat

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

- Enseignement et formation, médical et paramédical, accompagnement éducatif et social.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 14 ans ou plus
- Disposer d'une notification d'orientation en IME par la MDPH



L'axe pédagogique :

Objectifs : Initiation, formation et préparation à une vie professionnelle

4 activités sont proposées aux jeunes :

- la restauration,
- la blanchisserie et l'entretien des locaux,
- la maintenance générale,
- les jardins et les espaces verts.

Les jeunes bénéficient de 23 heures par semaine d'ateliers, complétées de cours théoriques et scolaires. Les cours théoriques ont lieu en petits groupes pour individualiser l'enseignement.



L'établissement accompagne la préparation et la validation de diplômes de niveau V tels que :

- Certification travaux paysagers ;
- Certification d'agent polyvalent de restauration.

Outre la mission principale de l'IEPS, les équipes développent au quotidien une dynamique sportive, culturelle et sociale importante au travers de manifestations et de projets innovants.

L'axe éducatif :

Objectifs : Développer l'autonomie et favoriser l'inclusion dans son environnement.

Dans ce sens, plusieurs modes d'hébergement adaptés et évolutifs sont possibles. Ils permettent de répondre le mieux possible aux besoins des jeunes :

- un internat de 16 places (Saint-Jeannet)
- deux appartements de 4 et 5 places (Saint-Laurent du Var et Carros).

L'axe thérapeutique :

À partir des bilans de l'équipe médicale et paramédicale, des soutiens individuels ou collectifs sont proposés pour développer ou renforcer les potentialités des jeunes.

Les soutiens proposés :

- orthophonie ;
- psychomotricité ;
- psychologie ;
- pédopsychiatrie.

Un suivi médical est réalisé par un médecin généraliste et une infirmière. Ils assurent les liens et la coordination avec d'éventuels spécialistes extérieurs à l'établissement.

Encadrement et environnement :

L'équipe pluridisciplinaire est composée de personnels éducatif, administratif, pédagogique, médical et paramédical.

Le plateau technique comprend notamment :

- Des équipements sportifs : stade, gymnase, terrain de pétanques, parcours VTT
- De restauration : self, restaurant pédagogique
- De détente : espaces de pique-nique, salle de détente, ...

SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
IME : Institut Médico-Educatif - MAS : Maison d'Accueil Spécialisé
MDPH : Maison Départemental des Personnes Handicapées



IEPS

390 route de Gattières - 06640 Saint-Jeannet
Tél. 04 92 11 20 50 - Email : ieps@afjpr.org

afjpr.org

